

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 FEVRIER 2018

L'an deux mil dix-huit le vingt-sept février à dix-huit heures, le Conseil Municipal de Giscos, dûment convoqué, s'est réuni en session exceptionnelle, sous la présidence de Monsieur Jean Pierre CAPES, Maire.

Date de la convocation : 23 février 2018

Présents : M. Didier LALES, Mme Fabienne BARBOT, M. Jean Pierre BRIAND, M. Michel GARBAYE, M. Stéphane GAUDON, M. Robert TEYTEAU.

Excusés : M. Maxime BEAUREGARD et Mme COURREGELONGUE Chantal et M. Sébastien RIOT ont donné procuration vote et signature à M. Jean Pierre CAPES.

Absent : M. Nicolas VIVAS

Secrétaire de séance : Mme Fabienne BARBOT

CHOIX ARCHITECTE PROJET DE RENOVATION LOGEMENT COMMUNAL T2 ANCIEN PRESBYTERE:

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal le projet de rénovation du logement communal T2 de l'ancien presbytère.

Compte tenu du délai très court pour la réalisation de ce projet et conformément au code des marchés publics dont le seuil est inférieur à 25 000 € HT, le Conseil Municipal propose de ne pas lancer une procédure de consultation pour le choix d'un architecte.

Compte tenu des prestations déjà réalisées pour la commune par Mme KLINGEBIEL Christine, Architecte DPLG, « Mairaine » - 33430 SAINT COME, notamment la rénovation récente du logement communal T4 de l'ancien presbytère,

Le Conseil Municipal après délibération et à l'unanimité :

- **DECIDE** de confier à Mme KLINGEBIEL Christine, Architecte DPLG, « Mairaine » - 33430 SAINT COME, la mission pour la réalisation du projet de rénovation du logement communal T2 de l'ancien Presbytère.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier.
- **Dit** que des crédits nécessaires à la dépense seront inscrits au budget 2018.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h50.